

[Accueil](#) > ... > [Trouver Un Professionnel Du Droit](#) > [Médiateurs](#) > Portugal

Contenu fourni par
Portugal

Médiateurs

Portugal



La présente section vous aide à trouver un médiateur au Portugal.

Les médiateurs de conflits (*mediadores de conflitos*) qui exercent des fonctions dans le cadre de chacun des systèmes publics de médiation ou dans les justices de paix (*juílgados de paz*) doivent être inscrits sur des listes où ils figurent en tant que professionnels habilités à l'exercice de la médiation. Cette inscription est régie par l'arrêté n° 282/2010 du 25 mai et par l'arrêté n° 283/2018 du 19 octobre.

La direction générale de la politique de justice (*Direção-Geral da Política de Justiça*, DGPJ), entité appartenant au ministère de la justice (*Ministério da Justiça*), est chargée de la réglementation de la médiation publique. Bien que la DGPJ ne fournisse pas d'informations sur la manière de trouver un médiateur, elle met à la disposition du public lesdites listes de médiateurs qui peuvent être consultées ici:

[Liste de médiateurs du système de médiation en matière familiale \(*Sistema de Mediação Familiar*\)](#)

[Liste de médiateurs du système de médiation en matière de droit du travail \(*Sistema de Mediação Laboral*\)](#)

[Liste de médiateurs du système de médiation en matière pénale \(*Sistema de Mediação Penal*\)](#)

[Liste de médiateurs des justices de paix \(*Juílgados de Paz*\)](#)

Dernière mise à jour: 07/08/2024

Les versions nationales de cette page sont gérées par les États membres correspondants, dans la/les langue(s) du pays. Les traductions ont été effectuées par les services de la Commission européenne. Il est possible que l'autorité nationale compétente ait introduit depuis des changements dans la version originale, qui n'ont pas encore été répercutés dans les traductions. La Commission européenne décline toute responsabilité quant aux informations ou données contenues ou visées dans le présent document. Veuillez vous reporter à l'avis juridique pour connaître les règles en matière de droit d'auteur applicables dans l'État membre responsable de cette page.